



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg



Luxembourg, le 1^{er} septembre
2017

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question parlementaire à Madame la Ministre de la Santé au sujet du service immunologie du CHL.**

Le CHL héberge l'unique service allergologie du pays qui s'occupe des allergies causées par les pollens des plantes. Depuis le printemps 2017 et même avant, certaines difficultés se sont présentées au niveau de la prise de rendez-vous dans ce service. Ainsi, les patients qui l'ont contacté pour prendre un rendez-vous à des fins de diagnostic ou de traitement en vue de la saison des pollens à venir, ont été priés de recontacter le service au mois de novembre 2017 du fait qu'aucun rendez-vous n'était disponible. Des informations quant aux rendez-vous disponibles à partir de novembre ne sont du reste pas communiquées aux patients.

Pour les patients qui sont sous traitement d'un antihistaminique, le refus de rendez-vous et le manque d'informations en la matière sont difficiles à vivre. En effet, des tests d'allergie ne peuvent être réalisés qu'au moins trois mois après l'arrêt du traitement, sous peine de résultats falsifiés par les substances encore actives. En absence d'un diagnostic détaillé et du fait que la saison des pollens s'étend généralement de janvier jusqu'en octobre, bon nombre de patients se décident de prendre leurs médicaments durant toute la saison des pollens.

Les patients se retrouvent ainsi dans un cercle vicieux : s'ils continuent leur traitement jusqu'en octobre, ils ne pourront pas procéder à des tests au vu d'un traitement adapté. S'ils arrêtent le traitement plus tôt afin de pouvoir passer les tests nécessaires à partir du mois de novembre, ils n'ont pas la certitude de recevoir un rendez-vous en temps utile afin de pouvoir entamer le traitement dès le début de la saison des pollens.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

1. **Quelles sont les raisons pour lesquelles le service allergologie du CHL n'accepte pas de rendez-vous depuis au moins six mois ?**
2. **Quelles solutions sont envisagées afin d'améliorer le fonctionnement et les informations aux clients dudit service?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Josée Lorsché
Députée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Dossier suivi par: JOME Laurent
Tel: 247 85510
Email: laurent.jome@ms.etat.lu

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg



Luxembourg, le 29 septembre 2017

Concerne: Question parlementaire n° 3260 du 1 septembre 2017 de Madame la Députée Josée Lorsché

Réf. : 81fx9b29b

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse de la soussignée à la question parlementaire n° 3260 du 1 septembre 2017 de Madame la Députée Josée Lorsché concernant "Service immunologie du CHL".

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

La Ministre de la Santé,

Lydia MUTSCH



